

Protéger le patrimoine aquatique exceptionnel du Gabon

Les cours d'eau naturels du Gabon sont menacés par les pressions liées au développement. En agissant dès maintenant, le pays peut préserver ce que la majeure partie du monde a déjà perdu.

Ce n'est pas que Jean Hervé Mve Beh n'accorde pas d'importance aux forêts de son Gabon natal. En tant que directeur général des écosystèmes aquatiques au sein du gouvernement gabonais, il souhaite simplement que le monde ne perde pas de vue la situation dans son ensemble.

« Tout le monde parle des forêts du Gabon », explique Jean Hervé Mve Beh, faisant référence aux forêts tropicales riches en carbone de ce pays d'Afrique centrale, qui abritent le gorille des plaines occidentales et la moitié des éléphants de forêt encore présents dans le monde.

« Mais... en dessous, il existe d'immenses écosystèmes aquatiques qui dispersent les nutriments, purifient l'eau et apportent vie et vigueur », ajoute Jean Hervé Mve Beh.

Le Gabon abrite l'un des réseaux de rivières, de lacs et de zones humides les mieux préservés au monde, dont beaucoup conservent leur débit naturel et non régulé.

Ici, les rivières et les forêts vivent en parfaite harmonie., ne faisant qu'un deux fois par an lorsque les crues saisonnières dispersent les graines, apportent des nutriments et créent des habitats essentiels à la reproduction et à la croissance de certaines des 400 espèces de poissons que compte le pays.

Au cœur de cette dynamique se trouve l'Ogooué, l'un des derniers fleuves africains à couler librement et l'un des plus puissants. Ses eaux sombres, riches en tanins, favorisent des adaptations évolutives remarquables, notamment chez [des espèces de poissons récemment répertoriées qui utilisent des signaux électriques](#) pour communiquer et chasser.

En aval, le fleuve s'élargit pour former le vaste site Ramsar du Bas-Ogooué, une mosaïque de 13 700 km² composée de cours d'eau au débit lent, de tourbières et de lacs, qui abrite des hippopotames, des lamantins, trois espèces de crocodiles, ainsi que des communautés riveraines dynamiques aux traditions culturelles profondément enracinées.

Aujourd'hui, le Gabon possède ce que la plupart des pays ont déjà perdu : des écosystèmes d'eau douce dotés d'une connectivité hydrologique naturelle et de processus écologiques intacts.

En agissant dès maintenant (avec des priorités claires, des données scientifiques solides et un financement durable), le Gabon peut concilier développement économique et protection des systèmes d'eau douce qui assurent la subsistance de sa population et garantissent son avenir.

Mobiliser les financements et libérer le potentiel

Les efforts visant à préserver le patrimoine naturel du Gabon bénéficient actuellement d'un élan considérable : une initiative de conservation et d'investissement communautaire menée par le gouvernement, connue sous le nom de Financement de Projets pour la Permanence (PFP)

rebaptisée *Gabon Infini*, qui mobilisera jusqu'à 200 millions de dollars américains sur 10 ans pour l'avenir de la conservation au Gabon.

Gabon Infini aidera le Gabon à garantir que 30 % de ses ressources terrestres, d'eau douce et marines soient efficacement protégées et gérées, un objectif connu sous le nom de « 30x30x30 ». Le projet est fondé sur un plan national de développement et de conservation communautaire qui vise à créer de nouvelles protections et à améliorer la gestion de 14 millions d'hectares de terres, d'eaux et de mers gabonaises.

Il atteindra ces objectifs en finançant divers projets qui créent une convergence de solutions et de conditions propices à une conservation durable :

- Poser les bases d'une économie gabonaise durable et respectueuse de la nature.
- Générer des retombées économiques et favoriser le développement communautaire au profit des populations rurales.
- Renforcer la gouvernance et créer de nouvelles aires protégées.

L'engagement de *Gabon Infini* en faveur de la sauvegarde de la biodiversité et de l'intégrité écologique des eaux douces du Gabon est exceptionnel, avec pour objectifs de protéger ou d'améliorer la gestion d'environ 400 000 hectares d'écosystèmes d'eau douce, dont 18 000 km de cours d'eau bien connectés et à débit libre.

Jean Churley Manfoumbi, Directeur de la conservation du programme d'eau douce chez TNC au Gabon, se réjouit de la manière dont *Gabon Infini* peut mobiliser l'élément clé d'une conservation efficace et durable : l'adhésion et la participation des communautés.

« Ici, au Gabon, nous avons de nombreuses initiatives locales, des communautés locales et des organisations locales, mais elles ne disposent pas des capacités ni des ressources nécessaires pour avoir un impact à long terme à l'échelle nationale », explique Jean Churley Manfoumbi. « Gabon Infini peut véritablement stimuler le développement au niveau communautaire. »

Il a pu constater de ses propres yeux ce que les communautés peuvent accomplir lorsqu'elles bénéficient d'un soutien adapté.

Des vagues de changement sur le lac

À bord d'un bateau de pêche en bois de couleur turquoise, près du village d'Iguerignama, sur le lac Anengué, Bowie Ossantsou, qui travaille avec Jean Churley Manfoumbi, échange quelques rires avec un pêcheur d'une coopérative locale.

« Ma mission est de veiller à ce que la communauté soit pleinement impliquée », explique Bowie Ossantsou, agent de conservation communautaire chez TNC.

La pêche est au cœur de la vie à Iguerignama. François Remeno, le chef d'Iguerignama, est un pêcheur actif, comme son père avant lui. Mais beaucoup de choses ont changé depuis l'époque où son père pêchait sur ce lac.

« Il y a des zones du lac où les pêcheurs ne peuvent plus pêcher », explique François Remeno.

Un afflux de nouveaux venus cherche à tirer profit de la capture de poissons commercialisables. Avec un nombre croissant de pêcheurs sur les lacs et les rivières du Gabon, les prises pendant la saison de pêche traditionnelle diminuent. Pour compenser, certains pêcheurs étendent leurs activités tout au long de l'année, perturbant ainsi la reproduction des poissons et mettant davantage en péril la pêche et l'écosystème.

Afin de garantir la présence de poissons dans les lacs de la région et dans l'Ogooué, qui leur est relié, pour les générations futures, TNC et des organisations locales aident des groupes de pêcheurs à mettre en place des pratiques de pêche plus durables, à en suivre les résultats et à diffuser largement ces pratiques.

Bowie Ossantsou veille à ce que les actions de conservation s'appuient sur les contributions de la communauté. Et comme les données montrent que la taille des poissons et les prises ont augmenté grâce à ces changements de pratiques, les membres de la communauté en récoltent les fruits.

Sur un feu de bois, un ragoût composé de poivrons rouges et verts vifs, d'oignons et d'au moins une douzaine de têtes de poissons mijote dans une grande marmite en aluminium.

« La rivière est vivante. Elle a son propre caractère », explique une pêcheuse d'Iguerignama que tout le monde appelle Mama Sylvie. « Elle regorge de ressources. Il faut l'écouter. »

« Si nous nous engageons tous dans la préservation, nous pouvons protéger la rivière », ajoute Mama Sylvie.

Des défis concrets

Malgré ses ambitions en matière de conservation, le Gabon doit faire face à des défis concrets qu'il lui faut concilier, comme répondre à la demande actuelle en électricité et construire l'avenir. Les coupures de courant perturbent fréquemment la vie quotidienne.

Le gouvernement évalue actuellement plusieurs options de production d'électricité, notamment des projets de construction de barrages hydroélectriques sur certains de ses fleuves. Ce sont des décisions qui ne peuvent être prises à la hâte.

La construction d'un seul barrage peut modifier tout un écosystème, affectant la santé de milliers de kilomètres de cours d'eau en amont et en aval.

La réduction du débit du cours principal de l'Ogooué pourrait priver le fleuve d'importants apports naturels d'eau et de nutriments qui régissent les cycles de vie de la faune et de la flore aquatiques.

Les barrages pourraient priver le fleuve de sédiments, altérant ainsi fondamentalement le réseau de vie unique des eaux noires de l'Ogooué et coupant l'approvisionnement de son delta tentaculaire et productif. De plus, les réservoirs créés par les barrages pourraient submerger des habitats, entraînant la disparition d'espèces rares qui ont évolué au fil d'un tronçon donné du fleuve.

L'hydroélectricité est également vulnérable aux variations des précipitations, un signe du changement climatique qui se manifeste déjà au Gabon et à l'échelle mondiale. Lorsque les précipitations diminuent ou deviennent moins prévisibles, cela réduit la production d'électricité des barrages hydroélectriques.

TNC a récemment mené une étude en collaboration avec le gouvernement et l'International Finance Corporation (IFC) afin d'évaluer le potentiel national en matière de sites solaires et hydroélectriques qui évitent les zones écologiquement sensibles et le déplacement des communautés locales.

Les résultats de cette première évaluation sont prometteurs : ils montrent que la capacité énergétique potentielle des sites à faible risque suffirait à couvrir plusieurs fois les besoins énergétiques actuels du Gabon.

L'analyse suggère que le Gabon pourrait être en mesure d'atteindre bon nombre de ses objectifs énergétiques grâce à des projets soigneusement implantés dans des zones moins sensibles sur le plan écologique, en évitant la construction de grands barrages sur les fleuves Ogooué et Ivindo. La prochaine étape consiste à valider le potentiel de ces sites alternatifs par le biais d'études techniques sur le terrain.

L'exploitation minière constitue un autre défi pour l'avenir de l'eau au Gabon. Les mines d'or artisanales situées dans les affluents de l'Ogooué dégradent les ressources en eau et les écosystèmes en aval. Au-delà des impacts directs de l'extraction, les opérations minières d'or et de manganèse, un composant clé de la fabrication de l'acier et des batteries de véhicules électriques, s'accompagnent de besoins énergétiques intensifs majeurs. L'intensification de l'activité minière au Gabon pourrait mettre davantage à rude épreuve le réseau électrique du pays et accentuer la pression en faveur de l'hydroélectricité.

« Si la nouvelle orientation du pays est d'assurer son développement », s'interroge Jean Churley Manfoumbi, de TNC, « comment pouvons-nous nous assurer que le Gabon conserve son statut de "pays de la conservation" ? »

L'importance d'une planification à grande échelle

Partout dans le monde, la protection des écosystèmes d'eau douce reste un défi, car les approches et les outils de conservation ont été largement conçus pour les systèmes terrestres et ne sont pas bien adaptés aux écosystèmes dynamiques et fluides.

Jean Hervé Mve Beh, dont le bureau gouvernemental supervise les ressources marines et d'eau douce du Gabon, sait que résoudre cette énigme est crucial pour le présent et l'avenir de la nation. « Les programmes consacrés à l'eau douce sont mal compris », explique-t-il. « Nous devons

intégrer pleinement les écosystèmes d'eau douce dans les politiques nationales. Nous devons continuer à porter l'ambition 30x30x30 du Gabon. »

Pour cela, il faut notamment mieux comprendre les différentes pièces du puzzle. « On ne peut gérer que ce qu'on connaît », explique Jean Hervé Mve Beh. « Nous avons besoin d'une loi, mais nous devons également nous attacher à améliorer notre compréhension. »

Cela implique également d'avoir une vision globale de la conservation de l'eau douce au sein des bassins versants et entre eux, et de mettre en œuvre une réponse intégrée. C'est là que *Gabon Infini* peut apporter son aide.

Les fonds mobilisés par le PFP aideront le Gabon à soutenir une gestion des écosystèmes pilotée par les communautés et à améliorer les moyens de subsistance des populations vivant le long des cours d'eau et des lacs. Ils contribueront également à la conservation des écosystèmes d'eau douce prioritaires, à l'amélioration de la gestion efficace des aires protégées et au renforcement des politiques et des cadres juridiques relatifs aux écosystèmes d'eau douce.

Une avancée concrète pour le Gabon et un objectif du PFP consiste à clarifier le statut de protection et la gestion de ses zones humides d'importance internationale, également appelées sites Ramsar. Le pays a désigné neuf zones humides, dont le Bas-Ogooué, comme sites Ramsar. Cependant, ce statut particulier ne confère pas encore de protections contraignantes ni de ressources de gestion à ces zones humides, ni aux fleuves qui les traversent.

« Ces sites doivent être reconnus juridiquement », affirme Jean Hervé Mve Beh. « Des plans de gestion sont nécessaires pour les soutenir, avec une approche inclusive axée sur les communautés. »

Sur le site Ramsar du Bas-Ogooué, TNC collabore déjà avec l'Agence des parcs nationaux du Gabon à l'élaboration d'un plan de gestion impliquant les communautés de la région. L'espoir est que ce plan puisse servir de modèle pour d'autres paysages d'eau douce importants.

Le soutien accru apporté par *Gabon Infini* peut être la vague qui soulève tous les bateaux et garantit la poursuite d'un travail comme celui de Bowie Ossantsou, qui œuvre directement auprès des communautés. Il sait que lorsque les Gabonais prennent soin de l'eau, ils protègent bien plus encore.

« Les lacs et les forêts occupent une place centrale dans le mode de vie et l'imaginaire du peuple gabonais », explique Bowie Ossantsou.

« Bien plus que de simples étendues d'eau ou de forêts, ce sont des sources de subsistance, des lieux de mémoire et d'esprit. Ils incarnent l'âme du Gabon. »